

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie
= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 42 (2016)

Heft: 2

Artikel: Les élèves de deuxième génération en Suisse : modes d'intégration scolaire et compétences acquises dans 13 systèmes éducatifs cantonaux

Autor: Felouzis, Georges / Charmillot, Samuel / Fouquet-Chauprade, Barbara

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-814641>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les élèves de deuxième génération en Suisse : modes d'intégration scolaire et compétences acquises dans 13 systèmes éducatifs cantonaux

Georges Felouzis*, Samuel Charmillot* et Barbara Fouquet-Chauprade*

1 Introduction

Cet article est centré sur les modes de scolarisation des élèves de deuxième génération en Suisse et sur leurs conséquences au plan des inégalités d'acquis scolaires. La littérature sur la scolarisation des migrants de la deuxième génération montre – au plan proprement suisse (Felouzis et al. 2011 ; Charmillot 2014 ; Felouzis 2014) comme au plan international (OCDE 2013) – les liens étroits qui unissent scolarisation inclusive et égalité d'acquis entre élèves natifs et de deuxième génération. Notre propos est ici de mettre à profit la diversité cantonale des politiques scolaires suisses pour comparer les effets des modes de scolarisation sur les inégalités d'acquis entre élèves natifs et de la deuxième génération¹. Il s'agit donc d'analyser dans cet article ce que Boudon (1973) qualifiait d'inégalités sociales « secondaires », c'est-à-dire liées aux modes de scolarisation différenciés des élèves. Après une première partie de synthèse sur les résultats de la recherche internationale, nous mettons en œuvre une analyse des données du sur-échantillon PISA Suisse 2009, qui est à ce jour la seule enquête permettant de comparer les acquis des élèves sur la base d'échantillons représentatifs dans chaque canton.

2 La Suisse pays d'immigration

Il est un exercice difficile d'effectuer des comparaisons internationales des flux migratoires, tant les façons « de compter » les étrangers, les immigrés et leurs descendants sont différentes d'un contexte à l'autre et varient en fonction du droit de la nationalité, de l'état de la statistique publique et des enjeux locaux. Piguet (2013) indique qu'environ un tiers de la population suisse est issue de la migration, soit de manière directe, soit par l'un des deux parents. En 2013, les personnes de nationa-

* Groupe Genevois d'Analyse des Politiques Educatives (GGAPE), Université de Genève – FPSE, CH-1211 Genève, georges.felouzis@unige.ch, samuel.charmillot@unige.ch et barbara.fouquet-chauprade@unige.ch.

1 Les natifs sont définis comme des élèves nés en Suisse de parents nés en Suisse. Ceux de la deuxième génération sont définis comme des élèves nés en Suisse de parents nés à l'étranger.

lité étrangère représentent 23,8 % de la population résidente permanente en Suisse (OFS 2014), un taux nettement plus élevé que dans la plupart des pays européens (OCDE 2014). Cela est en partie lié à une politique restrictive en termes de droit et d'acquisition de la nationalité, puisque les individus nés sur le territoire suisse n'obtiennent pas automatiquement la nationalité. Fenton (2007, 313) relève ainsi que « si toutes les personnes possédant un permis de séjour de longue durée (type C) en Suisse étaient naturalisées, la proportion des non-ressortissants tomberait à 5 % environ ».

En Suisse comme ailleurs se posent des questions sur les modes d'intégration des populations issues de l'immigration et notamment celles de la 2^e génération. D'une part, les recherches sur cette question montrent que les migrants de 2^e génération occupent toujours des positions moins élevées que les Suisses. Dans le domaine scolaire par exemple, les élèves de 2^e génération ont tendance à être orientés dans des filières moins exigeantes pendant la scolarité obligatoire et vers des formations moins qualifiantes dans l'enseignement post-obligatoire (Fibbi et al. 2010 ; CDIP 2011 ; Meyer 2015). D'autre part, certains travaux montrent aussi que la deuxième génération a une mobilité intergénérationnelle ascendante, en particulier pour certains groupes de migrants installés depuis longtemps en Suisse comme les Italiens ou les Espagnols (Bolzman et al. 2003).

Bolzman, Fibbi et Garcia (1987), qui s'interrogent sur l'émergence d'une deuxième génération en tant qu'acteur collectif, montrent ainsi qu'en Suisse la participation politique est empêchée par l'organisation même des institutions (du recouplement des sphères sociales et politiques comme disent les auteurs), qui restreint l'accès à la nationalité. Mais dans le même temps, ces étrangers de la seconde génération connaissent une intégration économique et une mobilité sociale ascendante par rapport à leurs parents. Les auteurs nous livrent ici une analyse comparative très proche de ce que Portes et Zhou (1993) analysent dans le contexte américain comme étant le fruit d'une « assimilation segmentée ».

2.1 Penser l'intégration

L'assimilation segmentée est à la fois une synthèse des courants classiques (principalement issus de l'école de Chicago) et d'une conception moins linéaire des processus d'assimilation. Ce courant part du constat d'un échec des théories classiques à expliquer le maintien des inégalités sociales subies par la seconde et troisième génération de migrants (Safi 2011). Les auteurs de l'école de Chicago conçoivent l'intégration selon trois principes de base : il s'agit d'un processus individuel, naturel et il existe une convergence vers le *mainstream*. Ces trois principes définissent donc le processus d'assimilation comme unique, excluant (au moins en partie) le poids de la communauté dans ce processus. Enfin l'assimilation signifie la disparition de toute spécificité, plus rien ne devant distinguer l'immigré de l'Américain moyen. Or, l'histoire américaine a montré que ce paradigme ne permettait pas de com-

prendre le maintien de l'attachement et de revendications ethniques de la deuxième et troisième génération, ni même pourquoi l'importance de réseaux ethniques ou communautaires a un rôle fondamental dans ces processus. Il ne permet pas non plus de comprendre pourquoi certaines minorités n'ont pas convergé vers le *mainstream*. L'apport de la théorie de l'assimilation segmentée est de répondre à l'ensemble de ces limites et surtout de penser l'assimilation non pas comme un processus unique mais comme une possibilité diversifiée. En ce sens, il n'existe pas *un* mais *des* processus d'assimilation. Portes et ses collaborateurs (Portes et Zhou 1993; Portes 1996) proposent donc un modèle moins normatif et insistent sur l'importance du contexte économique et du rôle des institutions dans ces processus.

Revenons au cas suisse. Ce modèle d'analyse peut nous éclairer sur les processus d'intégration des minorités à l'école. En effet, il n'est pas certain qu'ici, comme aux Etats-Unis (et en France, voir par exemple Safi 2006 ou Silberman et Fournier 2006), les processus d'assimilation correspondent à un modèle classique pour lequel, une fois passée la première génération, on observerait une disparition des spécificités culturelles et une intégration économique. Piguet (1999), reprenant une recherche de Berry (1997), distingue «trois types identitaires». Le type «migrant», constitué de jeunes nés à l'étranger ayant commencé leur scolarité dans ce pays et qui maintiennent leur langue maternelle dans la sphère familiale. Le type «assimilé», qui se caractériserait par l'usage de la langue du pays d'accueil, n'ayant pas de projet de retour au pays et désirant une naturalisation. Enfin, le type «biculturel» qui se situerait dans un entre deux: bilinguisme, refus de naturalisation et doute sur le retour au pays. Si l'on voit se dessiner dans cette typologie une sorte d'assimilation segmentée, il n'y a pourtant pas de prise en compte du contexte économique, politique et institutionnel.

On sait par ailleurs que le capital culturel pèse plus lourdement sur la mobilité intergénérationnelle pour les Suisses que pour les immigrés de la seconde génération (Riphahn et Bauer 2007), avec des écarts importants en fonction de l'origine nationale des élèves, surtout pour ceux dont les parents ont un niveau de formation faible (n'ayant pas fini la scolarité obligatoire) et moyen (niveau maturité) :

Chez les Suisses, un enfant issu d'une famille au bénéfice d'une formation a cinq fois plus de chances de fréquenter une école de maturité qu'un enfant issu d'une famille peu formée. Le rapport est de 3 à 1 pour les enfants de la deuxième génération. (Riphahn et Bauer 2007, 19)

En revanche, la mobilité intergénérationnelle du revenu se fait en défaveur des élèves de deuxième génération pour lesquels le lien entre le revenu des parents et le leur est le plus fort (surtout pour les personnes originaires d'Italie, d'Espagne et du Portugal). Globalement, Fenton (2007) note le maintien d'inégalités éducatives fortes entre Suisses et étrangers, mais variables en fonction du pays d'origine et de la proximité de la migration. Ainsi, les Français et les Allemands réussissent globalement bien

(voire mieux sur certains aspects), alors que les étrangers arrivés plus récemment des pays de l'ex-Yougoslavie, de la Turquie et du Portugal rencontrent plus de difficultés scolaires. On est donc bien là dans une certaine forme d'intégration s'agissant du niveau de formation par certaines minorités, alors qu'en même temps l'intégration économique, mesurée par la mobilité intergénérationnelle du revenu, est plus faible. Ces quelques éléments nous invitent à aller plus avant dans la compréhension des modes d'intégration des élèves de la seconde génération en Suisse. Mais avant cela, il nous faut encore comprendre ce que l'on entend par « seconde génération ».

2.2 La seconde génération

Compte tenu de la confusion et des recouvrements partiels entre les définitions usuelles, scientifiques, légales et politiques des catégories de personnes concernées par la question migratoire, il n'est pas inutile d'éclairer les concepts que nous mettrons en avant dans cet article. Parler de la « seconde génération » en Suisse revient à prendre en compte la population issue de l'immigration née sur le territoire suisse. Cette population a souvent la nationalité de son pays d'origine et accède difficilement à la naturalisation. L'Office Fédéral de la Statistique (OFS 2015) définit la « deuxième génération d'étrangers » comme les « personnes nées en Suisse, qui ne possèdent pas la nationalité suisse et dont les deux parents sont nés à l'étranger ».

Dans le sens commun, voire même dans la recherche, mobiliser le concept de seconde génération revient souvent à englober l'ensemble des personnes issues de la migration, soit les descendants d'immigrés. Cette définition ne prend pas en compte la proximité à la migration, élément pourtant central lorsque l'on pense l'intégration des minorités. En effet, lorsque l'on parle de génération (sous-entendu de migrants), il n'est pas tant question de nationalité (juridique) que de proximité à la migration.

C'est ainsi que les statistiques américaines définissent une « nomenclature génération » qui distingue les descendants d'immigrés selon la proximité à la migration de la famille :

Cette nomenclature a pour avantage de ne pas séparer artificiellement des jeunes qui ont tous été au moins partiellement socialisés et scolarisés dans le pays d'immigration et, en même temps, de mieux les différencier. Elle qualifie l'éloignement par rapport à la migration, fonction du lieu de naissance de l'individu, de ses deux parents et de son âge d'entrée en France s'il n'y est pas né. (Silberman et Fournier 2006, 283)

Par exemple, la génération 1.5 comprend les personnes ayant migré avant l'âge de 10 ans alors que la génération 2.5 regroupe les personnes dont un parent est natif et l'autre est né à l'étranger. De la même façon, il nous est permis de réfléchir à une sorte de continuum permettant de distinguer les élèves en fonction de leur proximité à la migration et non à partir seulement de leur nationalité puisque, nous l'avons vu, beaucoup d'étrangers sont nés en Suisse ou ont leurs parents qui y

vivent depuis un grand nombre d'années, voire même depuis plusieurs générations. Cette proposition a commencé à être esquissée par Piguet (1999). Il compare le taux de « basses formations » (sans formation ou formation primaire) des jeunes âgés de 15 à 29 ans en fonction de leur nationalité. Il distingue les jeunes arrivés depuis moins de 5 ans, depuis plus de 5 ans et ceux nés en Suisse. On observe pour quasiment tous les groupes une baisse de la proportion d'élèves n'atteignant que l'enseignement primaire au fil du temps de présence. L'auteur montre également une très forte hétérogénéité en fonction des pays d'origine avec une très faible minorité d'élèves originaires d'Allemagne ne dépassant pas le primaire. En revanche, 80 % des jeunes d'origine portugaise nés hors de Suisse et 60 % des portugais nés en Suisse ne dépassent pas ce niveau de formation. Ces résultats montrent ainsi la pertinence de la prise en compte de la temporalité de la migration dans l'explication des inégalités de formation en Suisse.

2.3 Questions d'école

Compte tenu des résultats produits par la littérature, nous étudions ici les élèves de deuxième génération en Suisse dans une perspective intercantionale. Il s'agit de faire varier les contextes de scolarisation et les systèmes éducatifs pour en mesurer les effets sur les inégalités scolaires liées au parcours migratoire des élèves. L'organisation des différents systèmes éducatifs cantonaux a-t-elle un impact sur les inégalités d'acquis entre élèves natifs et migrants ? Comment s'organisent ces inégalités d'acquis en fonction des parcours migratoires des élèves migrants ? Observe-t-on une tendance progressive à l'intégration (voire l'assimilation) des populations migrantes ? Dans ce cas les inégalités d'acquis avec les natifs seraient d'autant plus faibles que la migration serait ancienne. A l'inverse, une autre hypothèse, basée sur les discriminations et la reproduction des positions d'une génération à l'autre, serait que les inégalités persistent malgré l'éloignement temporel et social de la migration.

3 Données empiriques et variables

Dans le cadre de cette recherche, nous nous concentrerons sur les élèves ayant participé à l'enquête PISA Suisse 2009 qui est un sur-échantillon de l'enquête internationale. Les différents cantons suisses ont la possibilité de compléter leur échantillon, permettant ainsi de procéder à des comparaisons pertinentes à l'échelle cantonale. En effet, ce sur-échantillon est construit de façon à être représentatif de l'ensemble des élèves scolarisés en dernière année de scolarité obligatoire (9^e) dans les 13 cantons qui ont choisi de participer. De ce point de vue, PISA Suisse se distingue de l'enquête internationale car les élèves sont interrogés en fonction de leur niveau de scolarisation – la 9^e – et non en fonction de leur âge. Cette caractéristique de l'échantillon présente l'avantage de questionner des classes entières et ainsi de pouvoir raisonner

sur les caractéristiques agrégées de ces élèves. On peut ainsi se questionner sur les liens entre les modes d'organisation des systèmes éducatifs cantonaux, les caractéristiques des élèves des différentes « générations migratoires » et les inégalités de compétences.

L'enquête PISA Suisse 2009 a été administrée à 15 844² élèves représentatifs de l'ensemble des élèves de chaque canton. Les questionnaires et les tests sont identiques à ceux proposés dans l'enquête internationale. Les critères de passation et de codage des réponses obéissent à la même rigueur méthodologique.

L'enquête PISA consiste tout d'abord en des tests cognitifs. Ce sont des épreuves « papier-crayon » d'une durée de deux heures, destinées à mesurer les compétences en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences. L'objectif est d'évaluer dans quelle mesure les élèves interrogés possèdent les savoirs et les savoir-faire qui leur permettront de prendre une part active dans la société (OCDE 2013). Lors de chaque enquête PISA, l'un des trois domaines de compétence est étudié à tour de rôle plus en profondeur. En 2009, le domaine principal était la compréhension de l'écrit. Le niveau de compétence des élèves est estimé par un ensemble de « valeurs plausibles » qui permettent de prendre en compte le fait que les tests cognitifs sont constitués d'items ayant un niveau de difficulté variable et que tous les élèves n'ont pas répondu aux mêmes items. Nos analyses porteront donc en priorité sur la compréhension de l'écrit, même si nous ferons également référence aux deux autres domaines testés par PISA.

Parallèlement à ces tests cognitifs, les élèves doivent répondre à un questionnaire contextuel qui vise à recueillir des informations sur leurs caractéristiques individuelles (l'âge, le sexe, le statut migratoire, la langue maternelle parlée, etc.), leur milieu familial (le niveau d'études et professionnel des parents, la composition du ménage, les ressources matérielles et culturelles disponibles, etc.), leurs attitudes face à l'école, leur engagement et leur motivation à apprendre, les stratégies d'apprentissage autorégulé, le climat scolaire et les relations élèves-enseignants (Felouzis et Charmillot 2012).

3.1 La variable « Génération » : principes de construction

Dans l'enquête PISA, le statut migratoire des élèves est mesuré par une variable qui distingue les élèves natifs (élèves nés en Suisse d'au moins un parent né en Suisse), les élèves de deuxième génération (nés en Suisse de parents nés à l'étranger) et de première génération (nés à l'étranger de parents nés à l'étranger). Or, nous l'avons vu, il est pertinent de rendre compte de façon plus fine et nuancée de la temporalité de la migration. Nous avons en conséquence défini une variable *ad hoc*. Celle-ci distingue les élèves en fonction du pays de naissance des deux parents et de l'élève de façon à définir un *continuum* entre la première génération et les natifs.

2 Il s'agit ici des effectifs non-pondérés. En 2009, les 15 844 élèves de l'échantillon sont représentatifs de 80 158 élèves. Pour plus de détails sur la méthode de pondération utilisée dans PISA, voir OCDE (2005).

Plus concrètement, nous distinguons les situations suivantes³ :

- › Génération 1.0 : élèves nés à l'étranger de deux parents nés à l'étranger,
- › Génération 1.5 : élèves nés à l'étranger d'un seul parent né à l'étranger (nous verrons que dans la réalité ce cas de figure est une exception)
- › Génération 2.0 : élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger
- › Génération 2.5 : élèves nés en Suisse d'un parent né à l'étranger
- › Natifs : élèves nés en Suisse de deux parents nés en Suisse.

Cette façon nuancée de décrire les parcours migratoires permet de tester les modes d'intégration institutionnels (ici scolaires) selon l'ancienneté de la migration⁴ : sommes-nous dans un type d'intégration linéaire tel qu'il est défini par le paradigme classique ou à l'inverse dans un type d'intégration plus complexe ? L'intérêt de la théorie de l'assimilation segmentée est qu'elle insiste moins sur les caractéristiques individuelles comme dimensions explicatives des modes d'intégration, que sur le rôle des acteurs collectifs, dont les institutions, ainsi que sur les facteurs contextuels (Safi 2011). Quand on raisonne sur l'intégration économique de la seconde génération il s'agit donc de prendre en compte la structuration du marché du travail. Dans notre cas, il s'agira de réfléchir *mutatis mutandis* à l'influence de l'organisation scolaire sur les modes d'intégration de la seconde génération.

4 Les générations migrantes à l'école

4.1 Qui sont les élèves issus de l'immigration ?

Le tableau 1 donne à voir des caractéristiques très différencierées des élèves en fonction de leur statut migratoire : s'agissant de l'emploi, les mères sont bien moins souvent actives à plein temps chez les élèves natifs par rapport aux autres, c'est l'inverse qui se passe pour l'activité à plein temps des pères. De façon prévisible, les élèves de la génération 1.0 parlent moins souvent la langue du test⁵ à la maison (moins d'un tiers) et sont plus nombreux à n'avoir pas fréquenté une école de niveau préscolaire. Les différences au niveau de l'indice de statut économique social et culturel (ESCS)⁶ moyen montrent aussi des caractéristiques sociales et économiques contrastées en lien

³ Pour des raisons d'effectifs, dans chaque modalité de la variable « Génération », nous ne prenons pas en compte l'ancienneté de la migration (cette remarque concerne les élèves de la génération 1 et 1.5).

⁴ Le lecteur trouvera en annexe A1 un tableau présentant l'apport de la variable « génération » par rapport à la variable synthétique de PISA.

⁵ La langue du test fait référence à l'allemand en Suisse alémanique, au français en Suisse romande et à l'italien au Tessin.

⁶ L'indice de statut économique, social et culturel (ESCS) est une variable centré-réduite. Il est construit à partir de trois variables mesurant différentes dimensions de l'environnement familial : l'indice de statut social des parents, qui indique le statut professionnel le plus élevé des deux parents sur la base de « l'indice socioéconomique international de statut occupationnel » (ISEI) (Ganzeboom et al. 1992) ; l'indice des possessions matérielles, culturelles et éducatives du foyer ;

Tableau 1 Caractéristiques des élèves, en fonction de la variable « génération »

Caractéristiques des élèves	Génération 1.0	Génération 1.5	Génération 2.0	Génération 2.5	Natifs	Total
N (effectifs pondérés)	6 370	1 308	12 123	13 214	45 487	78 502
N'a pas fréquenté le préscolaire	15.8 %	9.7 %	1.6 %	1.0 %	0.6 %	2.2 %
Mère travaille à plein temps	34.3 %	39.4 %	42.3 %	30.8 %	20.3 %	26.9 %
Père travaille à plein temps	82.2 %	81.1 %	76.3 %	86.9 %	92.9 %	88.3 %
Famille monoparentale	10.6 %	18.0 %	11.2 %	20.6 %	13.3 %	14.0 %
Parle langue du test à la maison	32.6 %	76.0 %	43.6 %	91.9 %	98.5 %	84.6 %
ESCS moyen (standardisé)	-0.52	0.18	-0.53	0.24	0.15	0.01

Notes : Génération 1.0 = élèves nés à l'étranger de deux parents nés à l'étranger; génération 1.5 = élèves nés à l'étranger d'un seul parent né à l'étranger; génération 2.0 = élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger; génération 2.5 = élèves nés en Suisse d'un parent né à l'étranger; natifs = élèves nés en Suisse de deux parents nés en Suisse.

ESCS : Indice de statut économique, social et culturel.

L'effectif total (pondéré) est de 78 520 élèves car il y a 1 656 élèves qui ont participé à PISA 2009 pour lesquels l'information sur le statut migratoire est manquante.

Source : PISA 2009.

avec la variable « génération » : les élèves de la génération 1.5 et 2.5 ont un niveau socioéconomique moyen plus élevé que les natifs, alors que ceux de la génération 1.0 et 2.0 sont très largement en-dessous.

Si l'on s'intéresse plus en détail au pays d'origine des élèves migrants et issus de l'immigration (tableau A2 en annexe), on peut tout d'abord relever que plus du tiers des élèves de la génération 1.0 (33.8 %) sont nés dans un des pays d'ex-Yougoslavie, 13 % viennent d'Allemagne, 12.1 % du Portugal. Les autres pays d'origine ne sont représentés que de façon assez marginale : 3.8 % de ces élèves sont nés en Italie, 3.6 % en France et 3.3 % en Albanie. Des analyses plus fouillées montrent que ces élèves ne se distinguent pas seulement par leur lieu de naissance, mais aussi par leur niveau socioéconomique : ceux qui sont originaires d'Allemagne (ESCS .44) et de France (ESCS .45) sont en moyenne nettement plus favorisés que les autres. Si l'on considère la génération 2.0, quatre pays d'origine ressortent nettement : les pays d'ex-Yougoslavie (plus de 33 %), le Portugal (entre 12 et 13 %), l'Italie (autour de 11 %) et la Turquie (10 % environ). Enfin pour la génération 2.5, on peut relever que le parent qui n'est pas né en Suisse provient très souvent de pays limitrophes (Allemagne, Italie, France, Autriche).

Au regard de notre questionnement, il est également important d'observer la répartition des élèves des différentes générations et des natifs dans les cantons par-

l'indice du plus haut niveau d'étude des parents converti en années d'études, qui se base sur la classification internationale type de l'éducation (CITE) élaborée par l'UNESCO (2006).

ticipant à PISA (tableau A3 en annexe). La proportion de natifs donne une mesure simple de la place des migrations dans chaque canton. Dans l'ensemble des cantons participants, et selon notre catégorisation, près de 55 % des élèves sont natifs, avec toutefois de fortes variations d'un canton à l'autre : à Genève, ils représentent moins de 30 % des élèves alors qu'ils sont près de 70 % à Berne et proches de 75 % dans le Valais.

4.2 Où sont scolarisés les élèves issus de l'immigration ?

La deuxième question pertinente pour notre propos est celle des modes de scolarisation des élèves en fonction de leur statut migratoire. Si l'on fait l'hypothèse qu'une part des inégalités d'acquis entre les natifs et les différentes générations de migrants sont liées à des effets institutionnels, il est utile d'observer la répartition des élèves dans les différentes filières de l'enseignement secondaire obligatoire (tableau 2).

Les élèves de la première et deuxième génération sont surreprésentés dans les filières et dans les groupes de niveaux à exigences élémentaires. Pour les élèves de la génération 2.0 par exemple, ils sont encore près de 34 % dans une filière à exigences élémentaires (contre 22.9 % en moyenne) et 8.5 % dans un groupe de niveau élémentaire (contre 6.2 % en moyenne). Ce n'est que pour la génération 2.5

Tableau 2 Répartition des élèves par filière, selon la variable « génération » (en %)

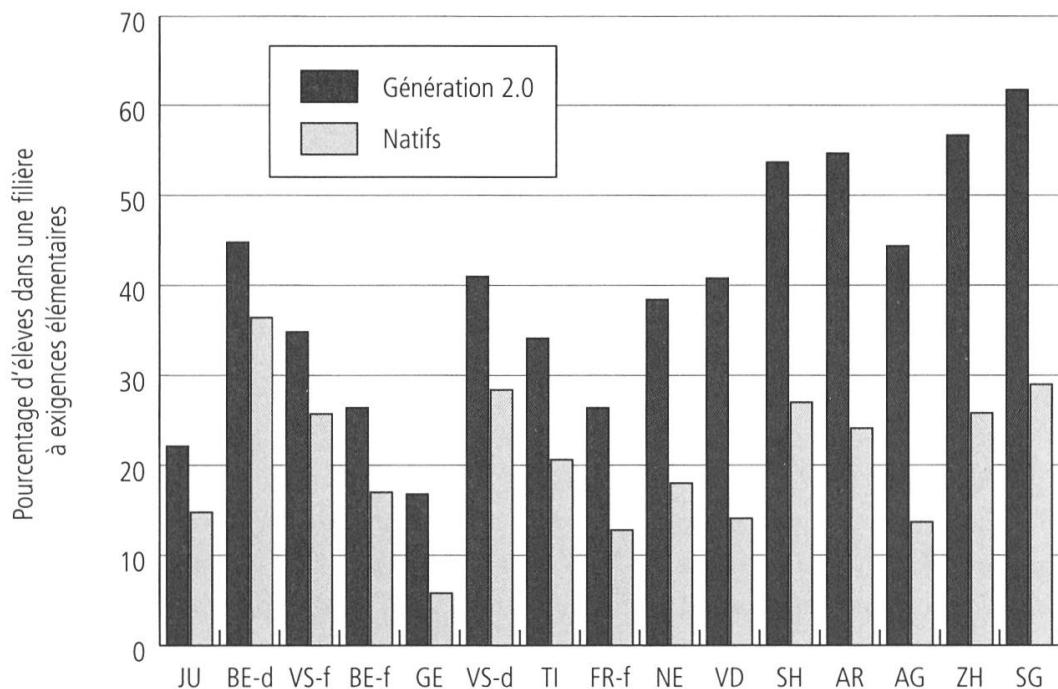
Filière	Génération 1.0	Génération 1.5	Génération 2.0	Génération 2.5	Natifs	Total
Classes homogènes à exigences élevées	18.8	25.9	22.8	32.3	31.3	28.7
Classes homogènes à exigences moyennes	21.9	24.0	24.5	33.2	34.2	31.1
Classes homogènes à exigences élémentaires	39.6	30.7	33.9	17.0	18.2	22.9
Classes hétérogènes avec niveau élevé	2.9	3.6	4.9	5.1	3.9	4.1
Classes hétérogènes avec niveau moyen	6.4	4.8	5.5	6.6	7.6	7.0
Classes hétérogènes avec niveau élémentaire	10.5	11.0	8.5	5.9	4.8	6.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Notes : Génération 1.0 = élèves nés à l'étranger de deux parents nés à l'étranger; génération 1.5 = élèves nés à l'étranger d'un seul parent né à l'étranger; génération 2.0 = élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger; génération 2.5 = élèves nés en Suisse d'un parent né à l'étranger; natifs = élèves nés en Suisse de deux parents nés en Suisse.

Source : PISA 2009.

Figure 1

Proportion d'élèves de la génération 2.0 scolarisés dans une filière à exigences élémentaires, selon le canton



Notes : Génération 2.0 = élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger ; natifs = élèves nés en Suisse de deux parents nés en Suisse.

Les cantons sont classés dans l'ordre croissant en fonction de l'écart entre la proportion d'élèves de la génération 2.0 et de natifs scolarisés dans une filière à exigences élémentaires.

Source : PISA 2009.

que les différences avec les élèves natifs s'estompent. Pourtant, ces premiers constats cachent des contrastes forts en fonction du canton. On sait que chacun propose une organisation scolaire qui lui est propre, impliquant une répartition des élèves très contrastée dans les différentes filières⁷ (Felouzis et al. 2011). Il est donc judicieux pour notre propos d'observer la façon dont chaque système éducatif cantonal scolarise les élèves en fonction de leur proximité à la migration. Pour cela, nous avons considéré le pourcentage d'élèves de la génération 2.0 scolarisés dans une filière ou dans un groupe de niveau à exigences élémentaires dans chaque canton (figure 1).

Les cantons sont classés ici selon l'écart entre la proportion d'élèves de la génération 2.0 et de natifs scolarisés dans une filière à exigences élémentaires⁸. Cela signifie que dans les cantons du Jura, de Berne et du Valais francophone le pour-

7 Le tableau A4 en annexe donne une description plus détaillée des différents types d'organisation scolaire dans les cantons ayant participé à l'enquête PISA 2009.

8 Dans le cas de la présence de classes hétérogènes avec groupes de niveau élémentaire, nous les avons sommés avec les élèves dans des classes homogènes à exigences élémentaires.

Tableau 3 Etre scolarisé dans une filière à exigences élémentaires ou dans un groupe de niveau élémentaire. Régression logistique binomiale

Variable	B	E.S.	Sig.	Exp(B)
Sexe				
Garçons	0.347	0.018	≤ 0.001	1.415
Filles (réf.)				
Age (standardisé)	0.186	0.011	≤ 0.001	1.204
ESCS (standardisé)	-0.745	0.011	≤ 0.001	0.475
Redoublement				
A redoublé	0.46	0.026	≤ 0.001	1.584
N'a pas redoublé (réf.)				
Langue parlée à la maison				
Autre langue	0.181	0.032	≤ 0.001	1.198
Langue du test (réf.)				
Génération				
Génération 1	0.464	0.04	≤ 0.001	1.590
Génération 1.5	0.603	0.071	≤ 0.001	1.827
Génération 2	0.171	0.032	≤ 0.001	1.186
Génération 2.5	-0.017	0.027	0.519	0.983
Natifs (réf.)				
Constante	-1.515	0.016	≤ 0.001	0.220
r ² Nagelkerke	0.196			
n	72 185 (effectifs pondérés)			

Notes : Génération 1.0 = élèves nés à l'étranger de deux parents nés à l'étranger ; génération 1.5 = élèves nés à l'étranger d'un seul parent né à l'étranger ; génération 2.0 = élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger ; génération 2.5 = élèves nés en Suisse d'un parent né à l'étranger ; natifs = élèves nés en Suisse de deux parents nés en Suisse.

ESCS : Indice de statut économique, social et culturel.

Source : PISA 2009.

centage d'élèves de la génération 2.0 dans des classes à exigences élémentaires est proche de ce qu'on observe pour les natifs. Ce sont aussi les cantons dans lesquels la proportion de non-natifs est la plus faible. A l'inverse, les écarts maximums s'observent pour les cantons de Saint Gall, Zurich, Argovie, Appenzell Rhodes-Extérieures, Schaffhouse et Vaud.

Ces contrastes peuvent s'expliquer par deux raisons principales. La première serait liée aux caractéristiques des élèves de la génération 2.0 dans chaque canton. Il n'est pas exclu notamment que leurs caractéristiques sociales puissent varier d'un canton à l'autre au point d'expliquer ces différences de scolarisation. Une autre raison proviendrait des pratiques d'orientation, dont Kronig (2007) montre bien qu'elles

sont liées, à performances égales, aux caractéristiques sociales et migratoires des élèves. Elles dépendent plus généralement aussi des politiques scolaires elles-mêmes et de l'offre scolaire dans un canton donné.

Pour tenter de départager ces hypothèses, il est utile de faire appel à une méthode statistique plus affinée que la simple comparaison de moyenne. Nous mobilisons ici des analyses de régression logistiques binomiales⁹ qui permettent d'estimer la probabilité d'être scolarisé dans une filière ou dans un groupe de niveau à exigences élémentaires en contrôlant les caractéristiques sociales, scolaires et migratoires des élèves (tableau 3).

Les variables de contrôle mobilisées dans l'analyse concernent les caractéristiques des individus. L'individu de référence est ici une fille d'âge moyen, de niveau socioéconomique moyen, n'ayant pas redoublé dans sa scolarité, qui parle la langue du test à la maison et qui est native (elle est née en Suisse ainsi que ses deux parents). La dernière colonne du tableau 3 indique les rapports de chance (*odds ratio*) pour chaque variable. L'effet de ces variables de contrôle est déjà fortement documenté dans la littérature (Felouzis 2014), c'est pourquoi nous ne nous attarderons pas outre mesure sur leur interprétation. Remarquons toutefois que le sexe est fortement explicatif des orientations dans une filière à exigences élémentaires; les garçons subissant un handicap fort au plan de ces orientations. Il en est de même pour l'origine socioéconomique: un point de plus sur l'échelle de statut socioéconomique divise par deux la probabilité d'être scolarisé dans cette filière. Les inégalités sexuées et sociales sont donc fortement présentes et l'orientation des élèves dans des filières différencieront fortement leurs caractéristiques genrées, sociales et scolaires (avec un effet marqué du redoublement).

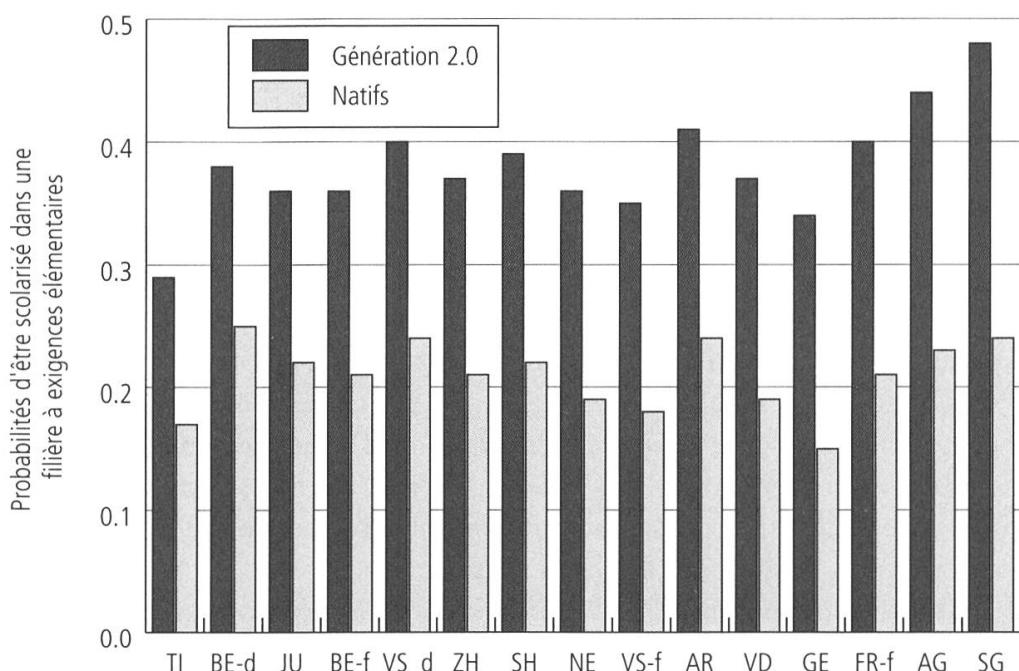
De façon plus centrale pour le propos du présent article, il ressort que seuls les élèves de la génération 2.5 ne se distinguent pas des élèves natifs au regard de leurs chances d'être scolarisés dans une filière à exigences élémentaires. Les élèves de la génération 1.0 à 2.0 ont eux toujours plus de chances d'être scolarisés dans une filière à exigences élémentaires que les élèves natifs, même en contrôlant leurs caractéristiques individuelles, sociales et scolaires. On peut néanmoins remarquer que pour les élèves de la génération 2.0 l'*odds ratio* est relativement faible (1.18) en comparaison avec ceux de la génération 1 (1.59) et 1.5 (1.82), ce qui indique que ces élèves ont tendance à se rapprocher des natifs en termes d'accès à la filière à exigences élémentaires.

Cette première analyse de régression nous permet donc d'avancer que le fait d'être scolarisé dans une filière à exigences élémentaires continue à distinguer les élèves dont le rapport à la migration est ancien (génération 2.0 notamment). Toutefois, pour approfondir l'analyse, il est utile d'observer comment ces chances

⁹ Les analyses de régression logistiques permettent de modéliser les liens entre une variable réponse qualitative binaire et plusieurs variables explicatives. Il est ainsi possible de prendre en compte les intercorrélationss entre les différentes variables explicatives et d'isoler l'effet « net » de chaque variable.

Figure 2

Probabilités d'être scolarisé dans une filière à exigences élémentaires pour les élèves de la génération 2.0 et natifs, selon le canton



Notes : Génération 2.0 = élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger ; natifs = élèves nés en Suisse de deux parents nés en Suisse.

Les cantons sont classés dans l'ordre croissant en fonction de l'écart entre les élèves de la génération 2.0 et les natifs au niveau des probabilités d'être scolarisé dans une filière à exigences élémentaires.

Source : PISA 2009.

variant en fonction du canton de façon à comprendre le rôle des politiques scolaires dans la construction des inégalités. Pour cela, nous donnons dans la figure 2 les probabilités d'être scolarisé dans une filière à exigences élémentaires pour les élèves de la génération 2.0 et les natifs au sein de chaque canton¹⁰.

Dans certains cantons, tels que le Tessin, le Jura, Berne et le Valais, les écarts de probabilités entre natifs et génération 2.0 restent relativement faibles. A l'inverse, les contrastes sont bien plus marqués dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Argovie et Saint-Gall. Rappelons qu'il s'agit ici des résultats d'une analyse toutes choses égales par ailleurs et que ces différences de probabilités dépendent des politiques scolaires conduites dans chaque canton et non des contrastes dans la nature

10 Ces probabilités sont obtenues à partir du modèle de régression présenté au tableau 3. Pour chaque canton, nous estimons les chances d'être dans la filière à exigences élémentaires pour les élèves natifs et de la 2e génération, lorsque les autres caractéristiques individuelles (sexe, âge, ESCS, redoublement et langue parlée) sont maintenues constantes.

des populations migrantes ou issues de migrations selon le canton de scolarisation. Un tel résultat montre que l'offre scolaire destinée aux élèves de la génération 2.0 varie fortement d'un canton à l'autre au point que dans certains d'entre eux, les probabilités d'être dans une filière à exigences élémentaires atteignent 40 % et presque 50 % à Saint-Gall. On peut faire l'hypothèse que ce type de scolarisation, peu favorable aux apprentissages (Felouzis et al. 2011), accentue les inégalités de départ avec les natifs.

4.3 Quels sont les acquis scolaires des élèves issus de l'immigration ?

A ce stade de notre raisonnement se dessine une explication – encore sous forme d'hypothèse – des écarts de réussite qui persistent entre élèves de la génération 2.0 et élèves natifs. Si leurs acquis scolaires sont moins élevés, c'est en partie parce qu'ils sont scolarisés dans les filières de l'enseignement secondaire les moins favorables aux apprentissages. Le système de filières dès la fin de l'enseignement primaire a donc pour effet de faire varier la quantité et la qualité de l'enseignement au bénéfice des meilleurs élèves – et accessoirement des plus favorisés au plan socioéconomique – ce qui produit une accentuation des inégalités de compétence, notamment entre élèves ayant un parcours migratoire plus ou moins récent.

Nous considérons ici (tableau 4) les élèves qui n'accèdent pas au niveau minimal de compétences dans l'enquête PISA (sous le niveau 2) et ceux qui atteignent un niveau élevé de compétences (niveau 5 et plus). Les contrastes entre élèves en fonction de leur parcours migratoire ou de celui de leurs parents montrent des inégalités fortes.

Si l'on se concentre dans un premier temps sur les élèves qui n'atteignent pas le niveau minimal de compétences (sous le niveau 2), il ressort du tableau 4 que ce sont ceux de la génération 1.0 qui sont le plus souvent dans ce groupe : selon le domaine de compétences, ils sont entre 29 et 34 % dans ce cas, alors que pour les natifs ce taux ne dépasse jamais 9.6 %. Les compétences des élèves de la génération 2.0 sont plus élevées, mais il reste encore entre un quart et un cinquième de ces élèves qui n'atteint pas le niveau minimal de compétences, ce qui contraste fortement par rapport aux élèves natifs. Seuls les élèves de la génération 2.5 ont des résultats comparables aux natifs. En considérant les meilleurs élèves, ceux dont les compétences se situent au niveau 5 ou supérieur, on observe des résultats symétriques. On peut tout d'abord relever que le pourcentage d'élèves très performants est nettement plus élevé pour les mathématiques (24.7 %) que pour la lecture (7.3 %) et les sciences (10.2 %). Les élèves de la génération 1.0 et 2.0 sont proportionnellement moins nombreux à se situer au-dessus du niveau 5 (11–12 % en mathématiques, 3–4 % en lecture et sciences) que les natifs et ceux de la génération 2.5. Enfin, la proportion d'élèves de la génération 1.0 au niveau 5 ou supérieur est légèrement plus élevée que pour ceux de la génération 2.0.

Tableau 4 Proportion d'élèves sous le niveau 2 ou au niveau 5 ou supérieur, selon la variable « génération » (en %)

Niveau de compétences	Génération 1.0	Génération 1.5	Génération 2.0	Génération 2.5	Natifs	Total
Sous le niveau 2 en mathématiques	29.0	24.6	20.8	9.4	6.6	11.4
Sous le niveau 2 en lecture	30.5	22.3	24.5	11.0	9.6	14.0
Sous le niveau 2 en sciences	33.9	20.2	26.2	9.4	7.6	13.1
Niveau 5 ou supérieur en mathématiques	12.2	17.0	11.3	26.2	29.8	24.7
Niveau 5 ou supérieur en lecture	3.8	4.5	3.0	8.2	8.8	7.3
Niveau 5 ou supérieur en sciences	3.9	8.9	3.0	10.0	13.0	10.2

Notes : Génération 1.0 = élèves nés à l'étranger de deux parents nés à l'étranger; génération 1.5 = élèves nés à l'étranger d'un seul parent né à l'étranger; génération 2.0 = élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger; génération 2.5 = élèves nés en Suisse d'un parent né à l'étranger; natifs = élèves nés en Suisse de deux parents nés en Suisse.

Sous le niveau 2 : dans l'enquête PISA, les élèves qui se trouvent sous le niveau 2 sont considérées comme n'atteignant pas le niveau minimal de compétences.

Niveau 5 ou supérieur : dans l'enquête PISA, les élèves se trouvent au niveau 5 ou supérieur sont considérés comme ayant un niveau de compétence très élevé.

Source : PISA 2009.

La question qui se pose alors est de savoir quelles sont les conditions qui expliquent ces inégalités d'accès aux savoirs scolaires entre élèves en fonction de la génération migratoire. Pour cela, nous avons calculé, par une régression logistique binomiale, les probabilités d'être en dessous du niveau minimal de compétences (sous le niveau 2) en contrôlant les caractéristiques sociales et scolaires des élèves. Lorsqu'on neutralise les caractéristiques individuelles des élèves, observe-t-on encore des inégalités d'acquis en fonction de la génération ? Les résultats sont consignés dans le tableau 5.

Nous testons ici les probabilités pour les élèves de ne pas atteindre le seuil minimal de compétences en lecture. Le rapport des chances de ne pas atteindre le niveau minimal de compétence en lecture est deux fois plus élevé pour les garçons (1.96) que pour les filles, les autres variables mobilisées dans le modèle étant maintenues constantes. Ce résultat est cohérent avec d'autres analyses sur les acquis en lecture selon le sexe (Felouzis 2015). De même, lorsque l'âge augmente d'une unité – c'est-à-dire ici d'un écart type – le rapport de chances est multiplié par 1.24. Les effets des caractéristiques sociales et scolaires des élèves décrivent des tendances établies depuis longtemps par la sociologie de l'éducation : un point de plus sur l'échelle de statut socioéconomique multiplie par 0.58 le rapport des chances de ne pas atteindre le niveau minimal de compétences en mathématiques. De même, le

Tableau 5 Compétences en lecture inférieures au niveau 2. Régression logistique binomiale

Variable	B	E. S.	Sig.	Exp(B)
Sexe				
Garçons	0.676	0.024	≤0.001	1.965
Filles (réf.)				
Age (standardisé)	0.215	0.014	≤0.001	1.240
ESCS (standardisé)	-0.541	0.013	≤0.001	0.582
Redoublement				
A redoublé	0.489	0.032	≤0.001	1.631
N'a pas redoublé (réf.)				
Langue parlée à la maison				
Autre langue	0.403	0.038	≤0.001	1.496
Langue du test (réf.)				
Génération				
Génération 1	0.539	0.047	≤0.001	1.715
Génération 1.5	0.749	0.085	≤0.001	2.115
Génération 2	0.365	0.04	≤0.001	1.441
Génération 2.5	0.013	0.037	0.719	1.013
Natifs (réf.)				
Constante	-2.806	0.024	≤0.001	0.060
r ² Nagelkerke	0.161			
n	72 319 (effectifs pondérés)			

Notes : Génération 1.0 = élèves nés à l'étranger de deux parents nés à l'étranger; génération 1.5 = élèves nés à l'étranger d'un seul parent né à l'étranger; génération 2.0 = élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger; génération 2.5 = élèves nés en Suisse d'un parent né à l'étranger; natifs = élèves nés en Suisse de deux parents nés en Suisse.

ESCS : Indice de statut économique, social et culturel.

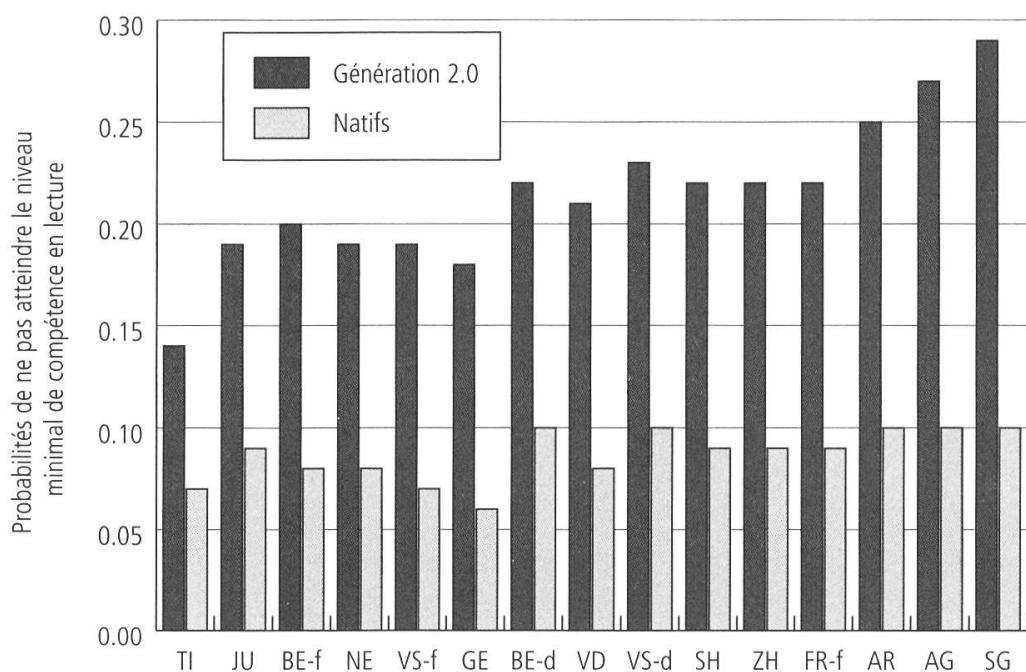
Sous le niveau 2 : dans l'enquête PISA, les élèves qui se trouvent sous le niveau 2 sont considérées comme n'atteignant pas le niveau minimal de compétences.

Source : PISA 2009.

fait d'avoir redoublé et de parler une langue autre que celle du test à la maison sont des facteurs qui augmentent les probabilités de ne pas atteindre le niveau minimal.

Toutefois, dans le cadre de cet article, nous nous concentrerons sur l'effet du parcours migratoire passé ou présent sur les acquis scolaires. Mise à part la génération 1.5, dont les effectifs sont faibles, l'écart avec les natifs diminue régulièrement lorsqu'on passe de la génération 1.0 à la génération 2.5 dont les probabilités *ceteris paribus* de ne pas atteindre les compétences de base en lecture sont égales à celles des natifs. L'écart reste pourtant significatif pour les élèves de la génération 2.0, alors

Figure 3 Probabilités de ne pas atteindre le niveau minimal de compétence en lecture pour les élèves de la génération 2.0 et natifs, selon le canton



Notes : Génération 2.0 = élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger ; natifs = élèves nés en Suisse de deux parents nés en Suisse.

Les cantons sont classés dans l'ordre croissant en fonction de l'écart entre les élèves de la génération 2.0 et les natifs au niveau des probabilités de ne pas atteindre le niveau minimal de compétence en lecture.

Source : PISA 2009.

même que le modèle prend en compte le niveau socioéconomique des parents, le redoublement, la langue parlée à la maison, c'est-à-dire les causes potentielles de l'échec scolaire les plus fréquentes de ces élèves par rapport aux natifs.

La question qui émerge alors est de savoir pourquoi de telles inégalités persistent et si cela peut être attribué aux politiques scolaires mises en œuvre. Une première réponse à cette question passe par la comparaison des probabilités de ne pas atteindre le niveau minimal de compétences au sein de chaque canton pour les élèves de la génération 2.0. Ces probabilités diffèrent-elles d'un canton à l'autre ? Sont-elles au contraire constantes ? Dans le premier cas, nous serions en voie de démontrer que ces inégalités dépendent des modes de scolarisation des élèves. Dans le deuxième cas, l'explication proviendrait de variables non incluses dans l'analyse.

La figure 3, issue de l'analyse de régression logistique présentée au tableau 5, permet de comparer les élèves de la génération 2.0 et les natifs de façon à expliciter la situation scolaire de cette catégorie d'élèves.

Les cantons sont classés ici en fonction de l'écart de probabilité entre les élèves natifs et de la génération 2.0. Pour les élèves natifs, la probabilité de ne pas atteindre le niveau minimal de compétences en lecture est toujours inférieur à 10 % et ne varie que très peu d'un canton à l'autre. A l'inverse, pour les élèves de la génération 2.0, les variations sont plus marquées, montrant les effets des politiques scolaires cantonales sur les acquis de ces élèves. Les différences les moins marquées s'observent pour le Tessin, le Jura, Berne francophone, Neuchâtel, le Valais et Genève. Pour ceux dont les inégalités sont bien plus fortes, nous trouvons des cantons alémaniques (Zurich, Appenzell Rhodes-Extérieures, Argovie et Saint-Gall) ainsi que la partie francophone du canton de Fribourg. On retrouve ici, à quelques nuances près, la configuration dessinée dans la figure 2, comme si le fait de scolariser une part importante des élèves de la génération 2.0 dans les filières les moins exigeantes produisait les conditions scolaires de leur échec scolaire.

Il nous reste à aller plus avant dans la comparaison pour expliciter les liens entre relégation des élèves dans les filières à exigences élémentaires et échec scolaire.

5 Discussion : Une intégration scolaire infériorisante ?

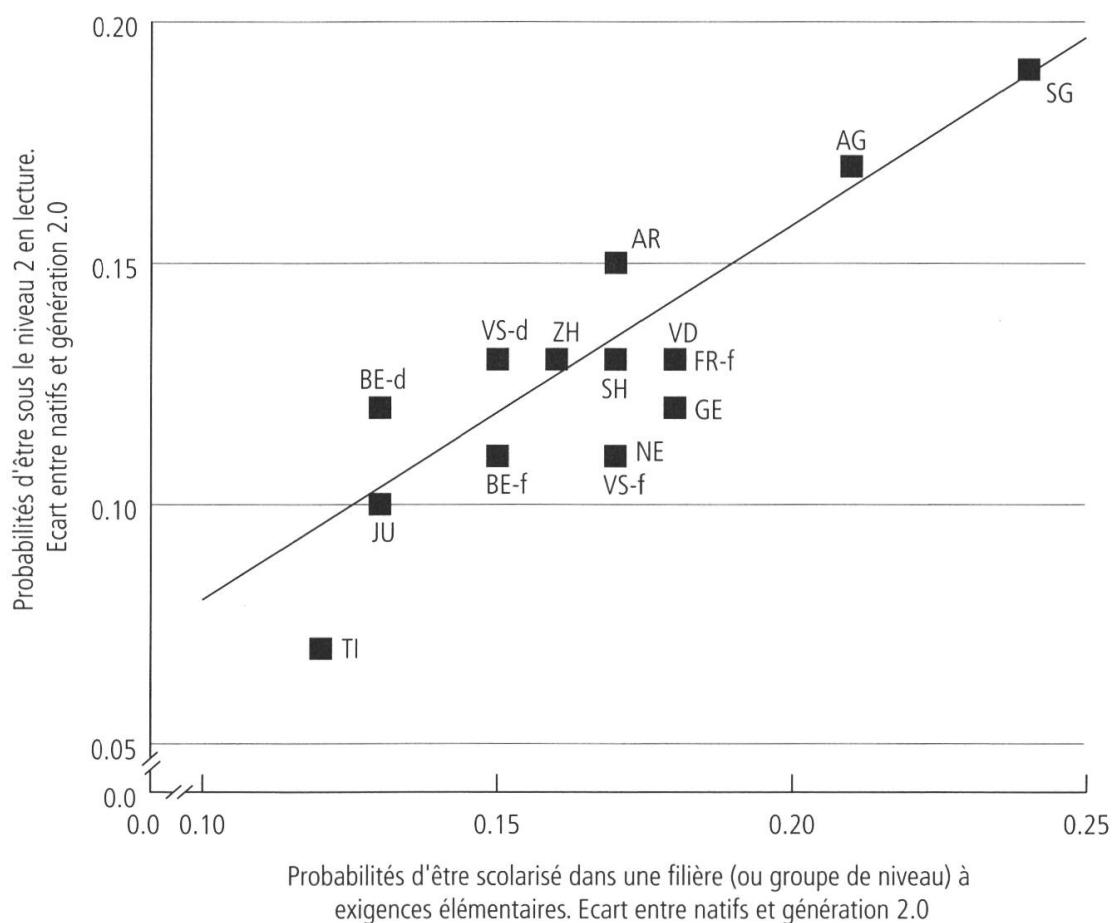
On sait qu'en matière d'éducation comparée, y compris dans des aires géographiques et nationales restreintes comme c'est le cas pour la Suisse, il est très difficile d'établir des liens de causalité entre d'un côté les politiques scolaires et de l'autre les acquis des élèves. Pourtant, au regard de nos analyses, il ressort que les cantons dans lesquels la relégation des élèves de la génération 2.0 est la plus marquée sont aussi ceux dans lesquels ces élèves ont le plus de chance de ne pas atteindre le niveau minimal de compétences. Une dernière illustration de ce résultat peut être donnée par la figure 4. Elle situe chaque canton en fonction de la surreprésentation des élèves de la génération 2.0 dans les filières à exigences élémentaires (axe des y) et de leur surreprésentation parmi les élèves qui n'atteignent pas le niveau minimal de compétence en lecture (axe des x). La corrélation est alors de 0.88 pour un r^2 de 0.77.

La relégation des élèves issus de l'immigration dans les filières à exigences élémentaires est un puissant facteur de production des inégalités d'apprentissage. Rappelons que les résultats présentés ici sont le fruit d'une analyse de régression prenant en compte les caractéristiques sociales et scolaires des individus (âge, sexe, niveau socioéconomique des parents, redoublement, langue parlée à la maison¹¹). Les inégalités entre élèves natifs et de la génération 2.0 n'en sont que plus marquantes,

11 Des modèles de régression contrôlant la nationalité de l'élève, du père et de la mère ont été construits. Il ressort de ces analyses que la nationalité d'origine n'a qu'un impact très limité, même si significatif. Cela ne modifie que très peu les coefficients de régression obtenus. Ainsi, l'effet de la variable «génération» reste pratiquement identique avec ou sans contrôle de la nationalité d'origine. Cela pourrait s'expliquer par le fait que nous contrôlons déjà la langue parlée à la maison dans notre modèle de régression. Par manque de place, nous ne présentons pas ces tableaux ici.

Figure 4

Résultats scolaires et modes de scolarisation par canton. Ecarts entre élèves natifs et migrants



Exemple de lecture : En Argovie, les élèves de la génération 2.0 ont 21 % de chances de plus que les natifs d'être dans une filière (ou un groupe de niveau) à exigences élémentaires ; ils ont 17 % de chances de plus que les natifs d'être sous le niveau 2 en lecture.

Notes : Génération 2.0 = élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger ; natifs = élèves nés en Suisse de deux parents nés en Suisse.

Source : PISA 2009.

comme si la scolarisation dans les filières élémentaires était une forme d'*intégration infériorisante* pour ces élèves.

Ce concept, forgé par Portes et Zhou (1993) pour rendre compte des processus d'*assimilation segmentée* de certaines minorités dans le *mainstream* de la société américaine est très utile pour comprendre les résultats établis dans cet article. Trois types d'*assimilation* sont définis par les auteurs : le processus classique d'*assimilation*, un processus d'*intégration infériorisante* (*downward assimilation*) et une intégration sur le mode du pluralisme culturel. Dans le premier type d'*assimilation*, les minorités s'intègrent à la société moyenne, à la fois économiquement et culturellement. Dans

le deuxième, on retrouve une assimilation culturelle mais qui ne s'accompagne pas d'une intégration dans les institutions économiques et sociales. C'est le cas typique de la deuxième génération de maghrébins en France. Enfin, le troisième type correspond à une intégration économique et à la préservation des façons d'être, de faire, de penser issues du pays d'origine.

Dans le cas de nos données et de notre questionnement sur les élèves de la deuxième génération, il ressort que la scolarisation – massive dans certains cantons – de ces élèves dans les filières scolaires les plus dévalorisées est une forme d'intégration que l'on peut qualifier d'infériorisante. En effet, l'étude des parcours scolaires et professionnels ultérieurs des élèves de ces filières, notamment par l'enquête TRAnsition de l'Ecole à l'Emploi (TREE), donne à voir les implications d'une orientation précoce dans une filière à exigences élémentaires. Les chances d'accéder à une formation qualifiante et corrélativement à un emploi qualifié sont en effet ténues. Meyer (2015, 167) souligne qu'«en contrôlant statistiquement une mesure de performance standardisée (compétence en lecture selon PISA), on constate que la probabilité d'entrer dans une formation post-obligatoire à exigences élevées est deux à quatre fois plus forte pour des jeunes des filières du degré secondaire 1 à exigences étendues que pour ceux issus-e-s des filières «pratiques»». En d'autres termes, les élèves de ces filières sont les «perdants» du système d'enseignement et s'ils sont de surcroit issus de l'immigration, ils sont souvent confrontés à des discriminations pour l'accès à un stage professionnel ou à un emploi (Imdorf 2010). Dans cette perspective, l'intégration scolaire infériorisante que nous avons constatée conditionne une intégration sociale et professionnelle tout aussi infériorisante.

6 Conclusion

Nous sommes partis d'un questionnement sur les élèves de la deuxième génération en Suisse pour tenter de comprendre l'ampleur des inégalités d'acquis entre élèves issus de l'immigration et élèves natifs. Nous avons pour cela opéré plusieurs déplacements théoriques et méthodologiques. D'abord au plan de la définition même de la «deuxième génération» nous avons distingué les générations migratoires de manière fine comme un *continuum* entre les élèves de la première génération et les natifs. Nous avons ensuite montré que les processus d'intégration scolaire des élèves issus de l'immigration en Suisse étaient très variables d'un canton à l'autre. Enfin, nous avons questionné les liens entre les modes de scolarisation et les acquis en lecture de ces élèves pour montrer le poids des effets institutionnels sur la définition même de l'échec scolaire de ces élèves.

Il ressort de ces analyses deux conséquences. La première concerne les travaux à venir qu'il sera nécessaire de conduire pour établir de façon plus robuste les résultats présentés ici. La base de données utilisée – l'enquête PISA 2009 – est une enquête

transversale qui prend une mesure à un moment donné des modes de scolarisation et des résultats des élèves en fin de scolarité obligatoire. Or, établir des liens de causalité entre un mode de scolarisation – en l'occurrence dans une filière à exigences élémentaires – et des acquis demande d'utiliser des données longitudinales capables de décrire les processus de construction de ces inégalités. Cela permettrait de connaître le niveau d'inégalités scolaires entre élèves natifs et issus de l'immigration à la sortie de l'école primaire et ainsi d'observer l'évolution de ces inégalités dans les différentes filières du secondaire 1. La deuxième conséquence concerne la dimension politique. Beaucoup de cantons en Suisse sont attachés à une organisation segmentée de l'enseignement secondaire obligatoire. Or, nous avons montré que ce type d'organisation a des effets délétères sur les élèves des filières à exigences basses dans lesquelles les enfants issus de l'immigration et ceux des milieux les plus défavorisés sont surreprésentés. Cela doit nous conduire à une réflexion approfondie sur la meilleure façon d'organiser l'enseignement pour une école efficace et équitable pour tous.

7 Références bibliographiques

- Berry, John W. 1997. Immigration, acculturation, and adaptation. *Applied Psychology* 46(1) : 5–34.
- Bolzman, Claudio, Rosita Fibbi et Carlos Garcia. 1987. La deuxième génération d'immigrés en Suisse : catégorie ou acteur social? *Revue européenne des migrations internationales* 3(1–2) : 55–72.
- Bolzman, Claudio, Rosita Fibbi et Marie Vial. 2003. Que sont-ils devenus ? Le processus d'insertion des adultes issus de la migration. Pp. 434–549 in *Les migrations et la Suisse*, édité par Hans-Rudolf Wicker, Rosita Fibbi et Werner Haug. Zurich: Seismo.
- Boudon, Raymond. 1973. *L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. Paris: Colin.
- CDIP. 2011. *Pisa 2009. Résultats régionaux et cantonaux*. Neuchâtel: CDIP.
- Charmillot, Samuel. 2014. Ségrégation sociale et migratoire à Genève. Comment l'école participe-t-elle à la reproduction des inégalités? Pp. 43–66 in *Les inégalités scolaires en Suisse. Ecole, société et politiques éducatives*, édité par Georges Felouzis et Gaëlle Goastellec. Berne: Peter Lang.
- Felouzis, Georges. 2014. *Les inégalités scolaires*. Paris: PUF.
- Felouzis, Georges. 2015. Ce que l'école fait aux plus faibles. Une analyse comparative de 13 cantons suisses. Pp. 17–42 in *Les inégalités scolaires en Suisse. Ecole, société et politiques éducatives*, édité par Georges Felouzis et Gaëlle Goastellec. Berne: Peter Lang.
- Felouzis, Georges et Samuel Charmillot. 2012. *Les enquêtes PISA*. Paris: PUF.
- Felouzis, Georges, Samuel Charmillot et Barbara Fouquet-Chauprade. 2011. Les inégalités scolaires en Suisse et leurs déclinaisons cantonales : l'apport de l'enquête PISA 2003. *Revue suisse de sociologie* 37(1) : 33–55.
- Fenton, Steve. 2007. De l'immigration à l'intégration : des solutions locales à un défi mondial. Pp. 309–350 in *Regards sur l'intégration des jeunes immigrés en Suisse*, édité par Francesca Froy et Sylvain Giguère. Paris: OCDE.
- Fibbi, Rosita, Mathias Lerch et Philippe Wanner. 2010. School qualifications of children of immigrant descent in Switzerland. Pp. 317–345 in *New Dimensions of Diversity : the Children of Immigrants in North America and Western Europe*, édité par Richard Alba et Mary A. Waters. New York: New York University Press.

- Ganzeboom, Harry B. G., Paul M. De Graaf et Donald J. Treiman. 1992. A standard international socio-economic index of occupational status. *Social Science Research* 21(1): 1–56.
- Imdorf, Christian. 2010. Die Diskriminierung «ausländischer» Jugendlicher bei der Lehrlingsauswahl. Pp. 197–219 in *Diskriminierung. Grundlagen und Forschungsergebnisse*, édité par Ulrike Hormel et Albert Scherr. Wiesbaden : VS-Verlag für Sozialwissenschaften.
- Kronig, Winfried. 2007. *Die systematische Zufälligkeit des Bildungserfolgs*. Berne : Haupt.
- Meyer, Thomas. 2015. Inégalités dans le(s) système(s) d'éducation suisse(s) : facteurs systémiques et devenir individuel. Pp. 161–176 in *Les inégalités scolaires en Suisse. Ecole, société et politiques éducatives*, édité par Georges Felouzis et Gaëlle Goastellec. Berne : Peter Lang.
- OCDE. 2005. *PISA 2003 Technical Report*. Paris : OCDE.
- OCDE. 2013. *Résultats du PISA 2012: savoirs et savoir-faire des élèves. Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences*. Paris : OCDE.
- OCDE. 2014. *Perspectives des migrations internationales 2014*. Paris : OCDE.
- OFS (Office fédéral de la statistique). 2015. Bases statistiques. Définitions. Deuxième génération d'étrangers. Neuchâtel : OFS, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/01/11/def.html> (27.10.2015).
- OFS (Office fédéral de la statistique). 2014. *La population de la Suisse 2013*. Neuchâtel : OFS.
- Piguet, Etienne. 1999. Quelques éclairages sur les jeunes issus de l'immigration en Suisse. *Migrations Société* 1162 : 77–86.
- Piguet, Etienne. 2013. *L'immigration en Suisse. Cinquante ans d'entreouverture*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- Portes, Alejandro. 1996. *The New Second Generation*. New York : Russell Sage Foundation.
- Portes, Alejandro et Min Zhou. 1993. The new second generation: segmented assimilation and its variants. *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 530(1) : 74–96.
- Riphahn, Regina et Philip Bauer. 2007. La mobilité intergénérationnelle de la formation et du revenu en Suisse: comparaison entre Suisses et immigrés. *La vie économique* (7–8) : 18–21.
- Safi, Mirna. 2006. Le processus d'intégration des immigrés en France: inégalités et segmentation. *Revue française de sociologie* 47(1) : 3–48.
- Safi, Mirna. 2011. Penser l'intégration des immigrés: les enseignements de la sociologie américaine. *Sociologie* 2(2) : 169–164.
- Silberman, Roxane et Irène Fournier. 2006. Les secondes générations sur le marché du travail en France. Une pénalité ethnique ancrée dans le temps. Contribution à la théorie de l'assimilation segmentée. *Revue française de sociologie* 47(2) : 243–292.
- UNESCO. 2006. *International Standard Classification of Education, ISCED 97*. Montreal : Unesco institute for statistics.

8 Annexes

Tableau A1 Apport de la variable « génération » comparé à la variable « statut migratoire » de PISA (effectifs pondérés)

Variable « génération »	Variable « statut migratoire » (PISA)			
	Natifs	2 ^{ème} génération	1 ^{ère} génération	Total
Génération 1.0	0	0	6 370	6 370
Génération 1.5	1 308	0	0	1 308
Génération 2.0	0	12 123	0	12 123
Génération 2.5	13 214	0	0	13 214
Natifs	45 487	0	0	45 487
Total	60 009	12 123	6 370	78 502

Notes : Génération 1.0 = élèves nés à l'étranger de deux parents nés à l'étranger; génération 1.5 = élèves nés à l'étranger d'un seul parent né à l'étranger; génération 2.0 = élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger; génération 2.5 = élèves nés en Suisse d'un parent né à l'étranger; natifs = élèves nés en Suisse de deux parents nés en Suisse.

Source: PISA 2009.

Tableau A2

Pays de naissance des élèves ou de leurs parents en fonction de la variable « génération » (en%)

Pays de naissance	Génération 1.0		Génération 2.0		Génération 2.5	
	Pays de naissance de l'élève	Pays de naissance du père	Pays de naissance de la mère	Pays de naissance du père	Pays de naissance de la mère	
Albanie	3.3	1.9	2.0	0.1	0.0	
Autriche	1.0	0.9	0.5	2.2	3.2	
France	3.6	2.1	2.8	3.8	4.9	
Allemagne	13.0	3.3	2.9	4.9	7.7	
Italie	3.8	10.8	10.5	15.6	6.0	
Liechtenstein	0.2	0.2	0.1	0.4	0.5	
Portugal	12.1	12.3	13.2	1.2	2.2	
Espagne	0.6	3.7	3.2	3.3	1.6	
Suisse				50.2	49.7	
Turquie	2.6	10.5	10.1	2.1	0.7	
Pays ex-Yougoslavie	33.8	33.2	33.4	2.1	2.1	
Autres pays	26.1	21.1	21.3	14.1	21.5	
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	

Notes : Génération 1.0 = élèves nés à l'étranger de deux parents nés à l'étranger ; génération 2.0 = élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger ; génération 2.5 = élèves nés en Suisse d'un parent né à l'étranger.

Source: PISA 2009.

Tableau A3 Répartition des élèves par canton, en fonction de la variable « génération » (en %)

Canton	Génération 1.0	Génération 1.5	Génération 2	Génération 2.5	Natifs	Total
AG	5.6	0.7	15.6	14.5	63.7	100.0
AR	3.2	1.4	10.4	13.2	71.7	100.0
BE-d	7.1	1.7	8.8	12.4	70.0	100.0
BE-f	8.3	2.5	12.8	20.2	56.2	100.0
FR-f	6.6	1.5	15.2	16.4	60.3	100.0
GE	15.2	2.3	32.2	21.8	28.5	100.0
JU	5.2	0.6	8.9	16.5	68.8	100.0
NE	8.0	2.1	15.7	22.2	52.0	100.0
SG	8.7	2.3	13.6	11.8	63.6	100.0
SH	8.0	1.5	18.1	18.2	54.1	100.0
TI	6.7	2.7	20.1	22.7	47.8	100.0
VD	10.3	1.5	24.4	22.2	41.6	100.0
VS-d	6.5	0.8	6.9	10.5	75.3	100.0
VS-f	6.8	1.6	17.7	20.2	53.7	100.0
ZH	11.5	2.7	18.1	22.1	45.6	100.0
CH	8.1	1.7	15.4	16.8	57.9	100.0

Notes : Génération 1.0 = élèves nés à l'étranger de deux parents nés à l'étranger; génération 1.5 = élèves nés à l'étranger d'un seul parent né à l'étranger; génération 2.0 = élèves nés en Suisse de deux parents nés à l'étranger; génération 2.5 = élèves nés en Suisse d'un parent né à l'étranger; natifs = élèves nés en Suisse de deux parents nés en Suisse.

Source: PISA 2009.

Tableau A4 Répartition des élèves dans les différents types de filières, selon le canton (en %)

Type de filière	Canton	Classes homogènes, exigences élevées	Classes homogènes, exigences moyennes	Classes homogènes, exigences élémentaires	Classes hétérogènes, niveau élevé	Classes hétérogènes, niveau moyen	Classes hétérogènes, niveau élémentaire	Total
Cantons avec un système de classes homogènes ou à dominante de classes homogènes (plus de 90 % des élèves sont dans des classes homogènes)								
AG	40.9	37.8	21.3					100.0
BE-d	23.7	35.8	38.4					100.0
BE-f	40.5	37.2	22.4					100.0
FR-f	41.8	42.0	16.1					100.0
NE	45.9	28.9	25.2					100.0
SG	16.1	48.2	35.7					100.0
SH	19.1	41.9	32.1					100.0
VD	36.4	37.0	26.5					100.0
Cantons avec un système de classes hétérogènes avec groupes de niveaux								
JU			46.4	34.7	18.9	100.0		
TI			57.9	15.1	26.9	100.0		
Cantons avec un système mixte de classes homogènes et hétérogènes avec groupes de niveaux								
AR	17.5	16.2	6.6		37.2	22.6	100.0	
GE	62.2			14.0	11.5	12.4	100.0	
VS-d	25.4	16.3	16.4		15.0	12.9	14.1	100.0
VS-f	30.1			17.1	21.8	30.9	100.0	
ZH	22.6	29.3	31.8		9.5	6.8	100.0	
CH	28.7	31.1	22.9	4.1	7.0	6.2	100.0	

Source: PISA 2009.